

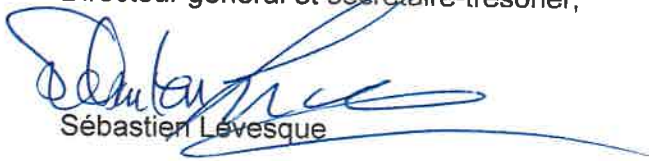


EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le budget 2019 des territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie sera adopté à la séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 10 décembre 2018, à 19 h, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

Directeur général et secrétaire-trésorier,


Sébastien Lévesque



Certificat de publication

Je soussigné, Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en publiant une copie dans le journal local L'Avantage Gaspésien, édition du 28 novembre 2018 et en en affichant une copie au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie et à Cap-Seize, le 29 novembre 2018. *5 die.*

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-neuvième jour de novembre deux mille dix-huit.


Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier